



RAPPORT D'ACTIVITE – GUINEE 2014

Sur l'année 2014, nous avons continué les actions d'aide au développement qui se poursuivent depuis l'origine de l'association sur la sous-préfecture de KANKALABE.

ACTIONS 2014 A KANKALABE

- Le micro-crédit

Action pour le développement de l'économie locale, l'amélioration des conditions de vie et pour l'autonomie des partenaires locaux qui gèrent les fonds prêtés, le micro-crédit est né en 2008 à Kankalabé.

Il s'auto alimente et s'auto finance par les remboursements des sommes prêtées et les intérêts produits.

Le micro-crédit met à la disposition de petits acteurs économiques locaux des sommes d'argent leur permettant de développer leurs activités agricoles, artisanales et commerciales.

Il s'amplifie d'année en année par de nouvelles dotations complémentaires versées par l'AKGN.

Sur l'année 2014, le micro crédit que nous avons mis en place a financé divers projets dans le commerce, l'agriculture et l'artisanat qui soutiennent l'activité économique dans les 8 districts de KANKALABE.

Quelques retards dans les remboursements et des défaillances isolées nous ont conduits à revoir le mode de fonctionnement en 2013 et à préciser les règles pour garantir les remboursements.

Après contrôle des comptes, reçus par mail en juin 2014, nous avons été sécurisés sur les actions engagées par le comité du micro-crédit pour recouvrer les montants dus par les retardataires.

Les remboursements se sont améliorés en deuxième partie d'année 2014 : 4 nouveaux projets de petit commerce se sont vus renouvelés leurs prêts, ayant soldé leur précédent prêt et 2 autres prêts ont été soldés.

L'apport de fonds complémentaires à cette action est décidé chaque année après contrôle lors de nos missions sur place. La mission ayant dû être annulée en novembre 2014 pour cause d'Ebola et l'activité économique ayant été fortement ralentie par les conséquences indirectes de l'épidémie, aucune dotation nouvelle n'a été faite sur l'année 2014.

Après une année 2014 gâchée par la situation sanitaire, l'action micro-crédit doit impérativement être confortée et relancée sur l'année 2015.

- La santé

L'AKGN appuie depuis plusieurs années les missions de prévention permettant de garantir une santé durable sur Kankalabé. Pour cela l'association participe à la rémunération de personnel de santé sur le centre de santé de Kankalabé Centre et dans 4 des 6 postes de santé installés dans les districts de la sous-préfecture.

Par application d'une convention « pour la Santé durable » que nous avons élaborée avec les responsables locaux en 2011, l'AKGN poursuit son soutien en participant à hauteur de 50% au financement des salaires des chefs de poste de N'Dantaba, Kouffa, Thioro et Gobiré, ce qui représente 23 € environ par mois pour chacun des 4 agents soit un total d'environ 1.100 € par an.

Les communautés villageoises de ces districts assurent le complément des autres 50%.

L'AKGN verse indépendamment de la convention toujours au centre de santé les salaires du gardien, du responsable du point de vente et de la matrone soit pour un total de 500 € par an.

Au total, le budget pour cette action dans la santé a représenté un montant de l'ordre de 1.600 € en 2014.

La disparité du niveau de formations et connaissances des chefs de postes et la gestion des postes de santé avaient conduit les membres de l'association à proposer fin 2013 une aide aux 6 chefs de postes en finançant une formation dispensée par l'ACAUPED (Association pour la Coordination d'Aides Urgentes en Faveur des Populations en Détresse).

Le programme de la formation proposé était le suivant :

En deux temps : pendant 7 jours dans les locaux de l'ACAUPED à Mamou puis une seconde étape de supervision sur le terrain, environ deux mois plus tard.

Les thèmes proposés :

- soins de santé primaire : activités préventives CPN (Consultation Pré Natale),
- santé publique : PEV (programme Elargi de Vaccination) et CPC (Consultation Primaire Curative),
- démarche qualité (gestion du poste de santé et hygiène).

Seule la première phase de formation a pu avoir lieu en 2014, du fait d'un accident dont a été victime le Docteur Alpha Oumar, formateur.

La seconde phase qui consiste en l'observation des acquis sur le terrain des 6 chefs de postes formés devrait avoir lieu en 2015 (possibilité à évaluer lors de la prochaine mission).

Par ailleurs, contrairement à l'engagement préalable à cette formation de ne pas modifier l'équipe de santé durant 3 ans, nous avons appris que 2 des 6 chefs de poste (fonctionnaires de l'Etat) formés ont été mutés par décision des autorités sanitaires (Séfouré et Teliwall).

L'AKGN appuie également depuis de nombreuses années des missions de prévention permettant de garantir une santé durable.

En 2015, l'AKGN confirme son soutien par un suivi / évaluation de la formation des chefs des postes de santé, en lien avec les représentants DRS (Direction régionale de la santé) et DPS (Direction préfectorale de la santé) ainsi que l'ACAUPED.

L'association maintient sa contribution à la rémunération des personnels de santé exerçant au centre de santé et dans les postes de santé des districts de Kankalabé et poursuit son soutien par l'apport de matériel de soin.

Point sur l'épidémie Ebola :

Selon l'OMS : au total, 22 495 personnes ont contracté la maladie dans neuf pays, dont 8 981 sont mortes.

L'épidémie semblait entrée dans une phase de reflux fin 2014, mais le nombre de cas répertoriés en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, a augmenté au cours de la dernière semaine de janvier.

En Guinée, 39 nouveaux cas ont été enregistrés dans la dernière semaine de janvier contre 30 la semaine précédente, selon les dernières statistiques.

Jusqu'ici, aucun traitement médical n'a été trouvé.

Les résultats encourageant des tests avec l'antiviral (Favipiravir) dans le traitement précoce des symptômes d'Ebola vont permettre de poursuivre l'essai clinique.

Des dizaines de milliers de personnes vont être vaccinées en Afrique de l'Ouest avec deux vaccins développés l'un par Merck, l'autre par GSK.

- L'accès durable à l'eau potable

L'eau est un problème majeur en Guinée où de nombreux hameaux sont dépourvus de toute source proche.

A Kankalabé, les équipements publics sont loin d'être suffisants pour alimenter correctement l'ensemble de la population.

Après avoir financé sur les dernières années la réparation des pompes équipant le tiers des 50 forages de la sous-préfecture de Kankalabé et contribué à la mise en place d'une mutualisation des fonds entre les différents districts permettant de garantir la pérennité des ouvrages, nous avons identifié puis décidé le financement de travaux de réhabilitation de petits puits simples d'importance stratégique, parce que situés dans des hameaux éloignés de tout forage de grand diamètre.

En 2013, 11 puits ont été réhabilités ; il restait toutefois à assurer en 2014 la formation des membres du comité de gestion de chaque puits à l'hygiène et à l'entretien des points d'eau, et à installer les poulies financées en 2013.

La formation a eu lieu du 31 juillet au 4 août 2014.

4 poulies ont été confectionnées et installées à l'automne 2014 sur les puits de Kouffa Dow (à cause de la proximité de l'école) et sur des puits choisis parmi les 10 autres réhabilités, à cause de leur profondeur.

Pour 2014, nous avons décidé d'un budget de 4 900 € et nous avons retenu, après de nombreux échanges avec le spécialiste en poste à Labé (ville importante située à 1h30 de route de Kankalabé), la réhabilitation de 2 puits :

- **le puits amélioré à N'Dantaba Mosquée pour un montant de 3.400 € (à équiper d'une pompe)**

Il s'agit d'un puits de grand diamètre créé au début des années 1980 où l'eau est abondante, situé au niveau du centre du village proche de la Mosquée.

Ces particularités nous ont conduits à décider d'équiper ce puits d'une pompe manuelle pour en faciliter et sécuriser l'usage.

- **un puits simple dans le district de Diawleko pour 1.500 €**

Le district de Diawleko dans la sous-préfecture de Kankalabé est très vallonné et il souffre d'un grand déficit en eau potable. Ce district n'avait pas été bénéficiaire des réhabilitations de 2013.

Le premier puits (N'Dantaba) a été entièrement achevé. Il a été complètement réhabilité (curage, réparation des buses et margelle) et muni d'une pompe neuve de Marque VERGNET (HPV 60). La pompe a été installée le Dimanche 16 août 2014 en présence du Comité de gestion et des populations bénéficiaires dont on peut imaginer la satisfaction. Aujourd'hui la pompe fonctionne bien et n'a connu aucune panne. Le point d'eau est clôturé, propre et muni d'un parterre de gravier.



Pour le puits de Diawleko, les travaux réalisés par l'entreprise Bendekouré, titulaire du marché, ne répondait pas entièrement aux normes techniques recommandées par la société nationale des points d'eaux (le SNAPE), dont notre conducteur de travaux est le directeur régional.

Du fait que les conditions climatiques (saison des pluies) ne permettaient plus de terminer les travaux, il a été décidé de finaliser le puits en saison sèche (entre décembre 2014 et mai 2015). Le paiement des travaux à l'entreprise pour ce puits ne sera effectué qu'après la finalisation des travaux.

Sur un plan financier, sur les 4 900 € consacrés à ce projet en 2014, il a été versé un montant total de 3.420 €, soit en francs guinéens : 30.86.925 fg envoyés pour le financement des puits 2014 dont :

- 2 000 000 fg versés au conducteur des travaux M Thierno Sadou BALDE (SNAPE),
- 11 700 000 fg versés à l'entreprise Bendekouré pour la réhabilitation du puits de N'Dantaba,
- 17 086 925 fg versés pour l'achat d'une pompe.

Le solde de 1 500 € sera engagé pour finir les travaux en 2015.

Ces travaux ont été réalisés grâce au financement par des dons affectés aux projets sur l'eau et par une subvention octroyée par la Kermesse de La Haye.

Concernant la convention eau, signée en 2010 pour mutualiser les fonds versés par les utilisateurs et permettre la réparation des pompes pour l'avenir, il a été constaté une forte diminution des renouvellements de cotisations. Seuls 21 points d'eau sur les 35 affiliés à l'origine se sont acquittés de leur contribution 2014.

L'AKGN a envoyé un mail d'alerte sur cette situation problématique pour l'avenir. Ce point sera à nouveau abordé lors de la mission sur place en avril 2015.

- **Reboisement**

Les groupements de planteurs sont nés d'une prise de conscience que comme dans toute la Guinée, le couvert végétal de la sous-préfecture de Kankalabé se dégrade progressivement, victime notamment de l'écobuage (débroussaillage par le feu), mal utilisé et non maîtrisé qui transforme de grandes étendues, autrefois boisées, en de vastes terrains nus, très pauvres en humus et improductifs ou presque.

C'est en 2012 que les premières actions concrètes ont pu être lancées avec le soutien d'un partenaire FILOR Avocats, qui avait la volonté de compenser ses émissions de CO2 dans le cadre d'une politique d'Eco développement.

A Kankalabé le reboisement est utile à plus d'un titre :

- à court terme, il permet aux membres de l'Union des groupements de planteurs de se former à la sylviculture car des formations de base ont été mises en place en préalable à l'opération. Elle procure par ailleurs une activité aux membres des groupements ;
- au niveau de la gestion, l'Union a négocié avec les propriétaires terriens et elle a signé des conventions de mise à disposition des terrains sur une période de 30 ans, en contrepartie de l'attribution de 10% des produits de l'exploitation au propriétaire ;
- à moyen et long terme, les arbres à croissance rapide vont avoir une utilité environnementale et économique. Au plan écologique, ils vont végétaliser des terrains nus et très pauvres. Au plan économique, les arbres doivent relancer l'activité des scieurs, des bûcherons et, d'une manière générale, de toute l'activité qui tourne autour du bois.

En 2014, une action de plantation similaire aux deux années précédentes a été lancée sur 9,5 ha supplémentaires de terre en friche.

L'AKGN au moyen d'un financement de la société Filor Avocats, partenaire pour la troisième année consécutive, a permis à l'Union des groupements des planteurs de :

- réaliser de nouvelles plantations : 9,5 hectares sur 10 sites différents. 16 200 plants produits en pépinière et plantés, principalement le Gméline et l'Acacia mangium ;
- entretenir les anciennes plantations de 2012 et 2013 : renforcement des clôtures de protection, remplacement des plants perdus suite aux attaques par les termites ou animaux, traitement phytosanitaire. Au total, 4 800 plants ont été utilisés pour regarnir les terrains reboisés au cours des 2 années précédentes ;

- agrémenter et créer, à notre demande, des zones d'ombre et de fraîcheur dans les cours d'écoles et dans le lycée : 140 plants d'Acacia Mangium et d'Eucalyptus ont ainsi été plantés dans la cour du lycée de Kankalabé.



Sur un plan financier c'est un montant de 4.500 € qui a été alloué à cette action en 2014.

Sur 2015, une nouvelle action a d'ores et déjà été lancée sur la base d'un double financement Filor-Avocats / SCOP Ecota Conseil.

Les opérations prenant de l'ampleur (40 parcelles de 1 hectare reboisées depuis 2012), nous allons demander à identifier les parcelles reboisées par l'apposition de panneaux devant chaque parcelle portant la simple mention :

Reboisement [année]
Partenariat AKGN / FILOR Avocats (ou ECOTA Conseil pour 2015)
France

ECOTA Conseil est un cabinet d'étude qui permet aux entreprises de chiffrer leurs émissions de gaz à effet de serre. Son partenariat avec l'AKGN s'inscrit dans le prolongement direct de son activité professionnelle. Les fonds versés par ECOTA sur le projet 2015 ont été collectés auprès de sociétés ou autres entités ayant mesuré leur empreinte carbone et souhaitant compenser leurs émissions.

La société ECOTA nous a également proposé un projet d'étude très intéressant qui a pour but de chiffrer de manière précise les tonnes de carbone abattues par les reboisements effectués à Kankalabé.

Ce projet passe par la définition et la mise en place d'une mission de stage de plusieurs semaines sur site pour un étudiant en agro spécialisé en forêts.

Il présente un double intérêt :

- un chiffrage plus fin des compensations des émissions de gaz à effet de serre afin de donner une plus grande visibilité sur l'utilité des actions menées au niveau des compensations effectuées ;
- un coup d'accélérateur aux actions de reboisement menées au profit direct de l'Union des Planteurs de Kankalabé.

L'AKGN souhaiterait profiter de ces actions pour permettre la formation des 450 personnes, membres des groupements composant l'Union des Planteurs pour améliorer leur savoir-faire.

Cette action passe par les apprentissages de base car plus de 95% de ces personnes n'ont pas eu accès à l'éducation et ne savent ni lire ni écrire.

- Panneaux solaires

Lors de la mission 2013, l'association a fait évaluer les équipements électriques dont est doté l'ADK, ONG locale partenaire. Ce bilan a montré la fragilité des installations ainsi que son sous-dimensionnement.

L'AKGN a choisi de prioriser la remise aux normes du siège de l'ADK car il est indispensable que le coordinateur de nos actions sur place, M. Mamadou Saïdou II BALDE, puisse travailler dans de bonnes conditions et aussi, parce que toutes les réunions qui font progresser la vie locale se tiennent dans ce lieu d'échange et de partage.

Les travaux réalisés au cours du premier semestre 2014 ont été confiés à VOLT IN MOTION Guinée, filiale d'une société dont le siège se trouve en Allemagne. Le coût des travaux s'est élevé à 5 000 €. Ce coût important s'explique par la puissance installée et la qualité du matériel envoyé directement d'Allemagne et installé sur place par VOLT IN MOTION.



Les résultats sont satisfaisants et notre équipe en appréciera la qualité lors de sa prochaine mission en avril 2015.

D'après les retours que nous avons eu, l'installation est sécurisée et performante. Le bilan est positif, tant sur l'installation que le fonctionnement au siège de l'ADK. L'autonomie est suffisante pour l'alimentation des lampes et des ordinateurs. La satisfaction du partenaire local est avérée.

Cette première action permet d'envisager une nouvelle opération de remise aux normes des installations électriques, aujourd'hui totalement défectueuses, du centre de santé de Kankalabé, puis dans un second temps des postes de santé délocalisés dans les districts.

- Education - Parrainage

• Parrainages

L'AKGN poursuit son action de parrainage grâce au soutien d'année en année de parrains qui se sont engagés à apporter une contribution pérenne pour garantir la scolarité complète des enfants soutenus, élèves de l'école à DALABA, préfecture voisine de Kankalabé.

En 2014, 41 enfants ont été parrainés, dont 11 sur les 6 années de scolarité, grâce à l'action « Bol de riz » de l'école Saint-Pierre de Nancy.

• Lycée de Kankalabé

Par ailleurs, la mission sur place de représentants de l'AKGN en novembre 2013 a permis de prendre la mesure de la fragilité du système scolaire à Kankalabé.

Les écoles primaires et le collège sont très vétustes et dégradés, les salles de classe sont sur-fréquentées, les professeurs manquent et le lycée n'a pu ouvrir lors de la rentrée scolaire 2013, par manque d'enseignants et pour cause de locaux délabrés.

Sensibles à ce constat, nos efforts se sont concentrés en 2014 sur la rénovation du collège-lycée de Kankalabé, avec un premier objectif immédiat et impératif : la réouverture à la rentrée d'octobre 2014, afin d'espérer des candidats pour le bac dans 3 ans et des lauréats, ce qui n'est jamais arrivé à Kankalabé.

Rappel de la chronologie de nos actions sur ce projet lancé en mars/avril 2014 :

Mise en place d'un Plan de développement du lycée 2014-2016 et du projet « Construis-moi un avenir »

Nous avons décidé de nous engager sur la rénovation des 4 bâtiments qui composent le collège-lycée de Kankalabé et de mener ce projet, non de manière isolée et ponctuelle, mais dans le cadre d'un projet pluriannuel en lien étroit avec tous ceux qui, en Guinée, avait à cœur de faire renaître l'espoir de suivre une scolarité normale pour tous à Kankalabé.

Tout le monde a adhéré au projet :

- la communauté de Kankalabé,
- l'administration du collège-lycée
- les professeurs et les élèves,
- les familles,
- les ressortissants de Kankalabé à Conakry et dans les principales villes de Guinée
- les services de l'Education nationale au niveau préfectoral et régional.

Les actions ont donc été menées à la fois en Guinée et en France.

- en Guinée :

Les autorités locales se sont appropriées le projet en dressant un état des lieux précis et en priorisant les actions à mener sur plusieurs années au niveau des infrastructures et des équipements, mais aussi sur un plan éducatif.

Ont été obtenus :

- o l'engagement de l'inspecteur d'académie d'affecter des professeurs au lycée,
- o la mobilisation des ressortissants de Kankalabé à Conakry qui ont pu recueillir 5 % du montant total nécessaire aux travaux de rénovation,
- o le financement par la communauté au plan local du coût d'un ingénieur affecté au suivi du chantier,
- o l'engagement d'une autre ONG, l'association Fouta Djalou, pour l'équipement de panneaux solaires pour la bibliothèque et pour la rénovation du point d'eau de l'établissement scolaire.

L'AKGN, de son côté, s'est engagée sur la rénovation des bâtiments dans un délai dépendant des ressources que nous arriverions à mobiliser.

Une première phase de travaux a été lancée visant la rénovation de 2 des 4 bâtiments et d'un bloc de 6 latrines.

Dans l'incertitude sur les financements et pour être sûrs que le premier bâtiment pourrait être achevé avant la rentrée des classes, nous avons pris le soin de scinder cette première phase en 2 :

- un premier bâtiment (celui abritant le lycée) et les latrines pour un coût de 135 Mfg, dont 128 Mfg supportés par l'AKGN (14 200 €),
- un second bâtiment (parmi les 3 abritant le collège) pour un coût de 113 Mfg, dont 107 Mfg supportés par l'AKGN (12 000 €).

- ❖ pour le 1^{er} bâtiment : la charpente et la couverture ont été complètement renouvelées avec des tôles, le plafond entièrement terminé, le sol renouvelé avec du béton, le mur surélevé et renforcé par des chainages, des nouvelles portes et fenêtres sont également fixées et l'ensemble repeint ;
- ❖ pour le bloc de latrines : la fosse a été faite, les murs et dalles ont été réalisés avec chaînage, la charpente et la couverture sont également terminées, et les portes et pots fixés. Le projet initial prévoyait un bloc de 3 latrines mais les travaux réalisés, en commun accord avec l'ingénieur conseil et la commission chargée de la gestion des travaux, ont permis la réalisation d'un bloc de 6 latrines.



Ces travaux ont été achevés en 2014

Pour le 2^{ème} bâtiment : la rénovation de ce bâtiment a été lancée à la fin de l'année 2014 après avoir eu confirmation que les travaux seraient subventionnés par le Conseil Général et le Conseil Régional. Les travaux sont pratiquement achevés fin février 2015.

- **en France :**

- définition et mise en place de l'action « Construis-moi un avenir »,
- dépôt de dossiers de subventions auprès de la Ville de Nancy, du Conseil Général de Meurthe et Moselle et du Conseil Régional de Lorraine,
- lancement, en mai et décembre 2014, de campagnes de collectes de fond, nouvelles pour l'association (souscriptions par internet via le site Hello Asso et création d'une page Facebook),
- Brocante (St Sébastien) le 17 mai 2014 dont le fruit (2.537 €) a été entièrement affecté au projet de rénovation du collège-lycée de Kankalabé
- mise en place, en juin 2014, d'un partenariat avec le lycée Saint-Sigisbert de Nancy, avec le parrainage, dès la rentrée 2014, de la future classe de seconde de Kankalabé avec la classe de seconde 3 du lycée Saint-Sigisbert,
- création d'un intranet via un forum dédié aux élèves de France et de Guinée :
 - l'aide aux devoirs,
 - échanges entre élèves,
 - présentation des classes...

Pour plus de détails, voir le bilan 2014 des actions en France

Cette action est une grande réussite par la solidarité forte qu'elle a créée entre tous les acteurs de ce projet et par la réactivité dont l'AKGN a su faire preuve.

Nos actions ont néanmoins été très affectées par la situation sanitaire alarmante que connaissait la Guinée avec l'épidémie Ebola, dont la propagation a eu des répercussions sur l'éducation : la rentrée scolaire qui était prévue le 6 octobre 2014 a finalement eu lieu le 19 janvier 2015.

En lien direct avec cette situation sanitaire, les membres de l'AKGN qui devaient partir en Guinée en novembre 2014 ont dû différer leur mission au mois d'avril 2015.

Cette mission à venir permettra d'établir un bilan détaillé des réalisations et de prendre la mesure de la situation au niveau de l'enseignement dans le secondaire.

Elle sera l'occasion de procéder à l'inauguration des travaux réalisés (inauguration prévue le 3 avril 2015) en présence de toutes les personnalités actives dans le domaine de l'éducation et des forces vives de Kankalabé.

CONCLUSION

On le voit par ce rapide tour d'horizon, toutes les actions de l'AKGN s'inscrivent dans une démarche intégrée et réfléchie, en concertation avec les populations, et suivies au quotidien par une ONG partenaire sur place et par un coordonnateur qui vit à Kankalabé et que nous salarions.

Nous ne nous engageons pas dans une aide d'urgence parce que ce n'est pas la mission que nous nous sommes donnée.

Notre but à court terme, qui est l'amélioration des conditions de vie si difficiles en milieu rural en Guinée, nous le poursuivons dans un secteur géographique déterminé à l'échelle de nos moyens. Kankalabé doit être un modèle de développement pour les nombreuses sous-préfectures du pays qui sont dans une situation comparable.

Sur le moyen terme, nos actions doivent tendre à la mise en place de structures pérennes, gérées au plan local et auto financées dans tous les domaines dans lesquels intervient notre association : économique et financier, eau, éducation, électrification, santé.

Notre action devrait alors être un véritable partenariat avec un soutien financier ponctuel sur des actions ciblées.

Sur le long terme enfin, et dans un monde idéal auquel nous nous devons de croire, nous aurons à cœur d'entretenir les relations fraternelles, laïques et profondes dont notre cheminement en commun vers le développement de Kankalabé, commencé en 1988, aura été le terreau.

Nancy, le 5 mars 2015
Pour l'AKGN
F. BRANCALEONI